

# AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DANIEL PRINCE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL & SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE MUNICIPALITÉ,  
QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE  ORDINAIRE OU  SPÉCIALE  
QUI SERA TENUE MARDI, LE 6 OCTOBRE 2015 À 19H30, AU 1700, RUE  
PRINCIPALE, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :  
NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

---

AUTORISER LA DEMANDE # 2015-09-0031 POUR LE LOTISSEMENT NO. L2015-09-115.

---

---

UN NOUVEAU LOT D'UNE SUPERFICIE DE 1023.1 MÈTRES CARRÉS ALORS QU'EN VERTU  
DE L'ARTICLE 17, DU RÈGLEMENT 186, UN LOT D'UNE SUPERFICIE DE 1395 MÈTRES  
CARRÉS EST AUTORISÉ

---

---

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO. CIVIQUE : 447 RUE: DAIGNEAULT NO.(S) LOT(S): 3 990 997

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE  
PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION

FAIT ET DONNÉ À ST-MICHEL, CE 18<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

SIGNÉ: 

DIR. GÉN. & SEC.-TRÉS.